



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Apporter des compétences en gestion et management général de l'entreprise et des techniques professionnelles
- Acquérir une haute qualification professionnelle.
- Se préparer à la prise de responsabilité.
- Créer ou développer une entreprise.

CONTENU

- Entreprenariat
- Commerciale
- Gestion économique et financière d'une entreprise artisanale
- Gestion des ressources humaines
- Gestion formation et accompagnement de l'apprenant (maître d'apprentissage)
- Communiquer à l'international
- Chignon,
- Brosse
- Mise en boucles
- Transformation
- Mise en formes
- Résolution de problèmes
- Défrisages, lissage

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel et distanciel
- Pédagogie active centrée sur l'apprenant
- Mise en situation pratique sur 2 salons de coiffure équipés de 75 m² chacun
- Centre Ressources E2A (Espace d'Apprentissage Actif) pour accompagnement personnalisé et soutien
- Salles équipées d'un vidéoprojecteur, salles informatiques

ENSEIGNANTS

Une équipe pédagogique qualifiée détenant un diplôme égal ou supérieur dans le domaine professionnel à la formation dispensée et de niveau VI à VII dans le domaine général.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en contrôle continu et en épreuves terminales organisée par CMA France.

Possibilité de valider par blocs de compétences.

Taux de réussite : 75 % en 2019 et 100 % en 2020

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

l'EFMA est signataire de la Charte H+

Rampe d'accès, ascenseur, postes de travail adaptés.

Référent Handicap à votre disposition :

Corinne BART au 04 74 43 67 00



LES +

- Mises en situation professionnelle
- Accompagnement et parcours personnalisés
- Pédagogie de l'alternance

PUBLIC

- ⇒ Apprenti
- ⇒ Salarié
- ⇒ Chef d'entreprise
- ⇒ Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE

- Signature du contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap. Trouver une entreprise d'accueil pour signer un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BP, Bac Pro,...) dans le domaine de la coiffure

LIEU

EFMA - BOURGOIN-JALLIEU - ISÈRE (38)

HORAIRES

De 8h15 à 11h50 et de 13h15 à 16h45

TARIF

Prise en charge par les OPCO (apprentis, contrat de professionnalisation). Nous consulter pour les autres prises en charge (demandeur d'emploi, artisans,...)

CONDITIONS D'OUVERTURE

Minimum de 6 apprenants pour l'ouverture de la section.

CONTACT

10, rue Saint-Honoré - Champ-fleuri
CS 24013
38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex
Tél. 04 74 43 67 00 contact@efma.fr

Informations complémentaires sur le site
www.efma.fr

Sur Facebook et Instagram [efma.cmai](https://www.facebook.com/efma.cmai)